

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du groupe de la
Gauche Démocrate et Républicaine
4, place Jean-Antoine Pourtier
63890 ST-AMANT-ROCHE-SAVINE

Le 20 mai 2023

Aux maires de la 5^{ème} circonscription
Livradois-Forez-Limagne

Objet : proposition de loi visant à indexer la DGF sur l'inflation
Nos références : AC/AC/002

Madame, Monsieur, *chers amis,*

Jeudi 4 mai, s'est tenue la journée d'initiative parlementaire de mon groupe, appelée aussi « niche parlementaire ». Dans le cadre de cette journée, unique dans l'année, nous pouvons inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des propositions de loi et de résolution de notre choix. Après avoir inscrit 7 textes, nous en avons retiré 3 pour que puisse être discutée la proposition de loi visant à indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation.

Cette proposition répondait en effet à une demande constante de l'ensemble des associations d'élus. Ces derniers en attendaient beaucoup et de nombreux députés avaient annoncé qu'ils la voteraient.

Mais redoutant, à juste titre, que notre texte soit adopté en séance - il l'avait été en commission des lois -, le gouvernement et sa majorité relative ont tout fait pour entraver les débats pour que le vote n'ait pas lieu. Au cours d'une logorrhée verbale de près d'une heure, contre une intervention de 10 minutes habituellement, les ministres se sont opposés au texte, au nom de « l'efficacité de la dépense publique », niant ainsi le rôle-clé des collectivités locales pour l'investissement et la croissance.

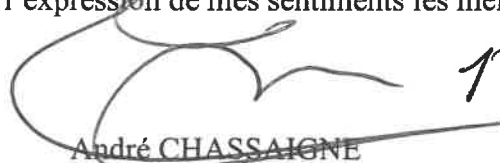
La DGF n'est pas une aumône de l'État envers les collectivités locales. Bien au contraire, elle est un dû et constitue la ressource nécessaire à l'accomplissement de leurs missions de service public, a fortiori compte tenu des contraintes budgétaires et de l'inflation qui pèsent sur elles.

Aussi, la posture adoptée par le gouvernement envers cette proposition largement consensuelle est non seulement incompréhensible, mais témoigne aussi d'un manque de considération envers les collectivités locales qui ne peuvent plus continuer à être traitées comme une variable d'ajustement. Il est au contraire crucial de tout mettre en œuvre pour les soutenir.

En ce sens, vous pouvez compter sur ma détermination pour rester mobilisé sur cette question.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs *et les*

plus amicaux.



André CHASSAIGNE